


2023

L'emprunt lexical de l'arabe algérien à l'amazighe : étude sur un corpus parémiologique

Abdelaziz Berkai
Université de Béjaïa, Algérie

Follow this and additional works at: <https://scholarship.claremont.edu/jas>

 Part of the [Anthropological Linguistics and Sociolinguistics Commons](#), [Discourse and Text Linguistics Commons](#), [Morphology Commons](#), [Phonetics and Phonology Commons](#), and the [Syntax Commons](#)

Recommended Citation

APA Citation: Berkai, A. (2023). L'emprunt lexical de l'arabe algérien à l'amazighe : étude sur un corpus parémiologique. *Journal of Amazigh Studies*, 1(1). <https://doi.org/10.5642/jas.RLEU2339>

MLA Citation: Berkai, Abdelaziz. "L'emprunt lexical de l'arabe algérien à l'amazighe : étude sur un corpus parémiologique." 1, 1 (2023). doi:10.5642/jas.RLEU2339.

This Article is brought to you for free and open access by the Current Journals at Scholarship @ Claremont. It has been accepted for inclusion in Journal of Amazigh Studies by an authorized editor of Scholarship @ Claremont. For more information, please contact scholarship@cuc.claremont.edu.



L'emprunt lexical de l'arabe algérien à l'amazighe :¹ étude sur un corpus parémiologique

Abdelaziz Berkai

Université de Béjaïa, Algérie

*Yyāk men El Eerbi ida tqeşra,
yyāk men elḥedri ida teerba²*
(Boutarene 97)

Résumé :

Une étude très récente de parémiologie contrastive entre le kabyle et l'arabe algérien montre, par-delà l'« isomorphisme » parémiologique existant entre les deux langues-cultures, qu'un certain nombre de mots de l'arabe dialectal seraient des emprunts à l'amazighe. C'est l'étude de ces emprunts au plan lexico-sémantique, et subsidiairement étymologique, qui constitue l'objet de notre proposition de contribution. Nous commencerons chaque fois par la vérification des données en arabe classique et en dialectal algérien, avant d'analyser les matériaux amazighs et d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

Mots-clés : emprunt lexical, parémiologie, arabe algérien, et langue amazighe

Lexical borrowing of Algerian Arabic from Amazigh: a study on a paremiological corpus

Abstract:

A very recent study of contrastive paremiology between Kabyle and Algerian dialectal Arabic shows, beyond the paremiological "isomorphism" existing between the two languages-cultures, that a certain number of words of dialectal Arabic would be loanwords from Berber. The study of these loanwords at the lexico-semantic level, and subsidiarily etymological constitutes the object of our proposed contribution. We will start each time by verifying the data in classical Arabic and Algerian dialects before analyzing the Amazigh materials and drawing the necessary conclusions.

Keywords: lexical borrowing, paremiology, Algerian Arabic, and amazigh language

¹Nous utiliserons ici, comme beaucoup d'autres universitaires aujourd'hui, à la suite d'Ahmed Boukous, « l'amazighe » comme dénomination de la langue amazighe, au lieu du berbère. « Tamazight » étant la dénomination connue des parlers amazighs du Maroc central.

² Proverbe algérien d'expression arabe que nous traduisons ainsi : « Méfiez-vous de l'Arabe [bédouin] s'il devient citadin, du citadin s'il devient Arabe [bédouin] ».

Introduction

L'emprunt linguistique³ peut être défini comme étant un transfert d'un signe linguistique entier ou d'une partie de ce signe d'une langue à une autre langue. Il concerne tous les niveaux de l'analyse linguistique, mais de façon plus importante le lexique, étant le niveau le moins structuré et partant le plus instable de la langue. L'emprunt est un phénomène universel dont aucune langue ne peut se passer. L'anglais qui a emprunté des mots à au moins 130 langues (Tournier 148) est un exemple édifiant à cet égard. Et si l'immigration humaine s'établit généralement des pays pauvres ou les moins riches vers des pays plus riches, celle des mots suit exactement le chemin inverse. Ce sont les langues dites « dominées », selon la terminologie de la sociolinguistique catalane, qui reçoivent le plus de « mots immigrés ». L'anglais est aujourd'hui, du fait de la domination économique et culturelle du monde anglophone, la langue la plus pourvoyeuse d'emprunts. La proportion des emprunts serait donc fonction des rapports socio-économiques, culturels et politiques établis entre les différentes communautés linguistiques en contact.

L'emprunt qui implique deux langues supposerait donc toujours l'existence d'un bilinguisme. Ce sont naturellement les bilingues qui effectuent ce transfert de mots d'une langue à une autre, et plus particulièrement les bilingues asymétriques qui sont les acteurs essentiels de ce transfert en faisant des calques et plus généralement des interférences⁴ dans la langue qu'ils maîtrisent le moins. Mais les bilingues symétriques ou équilibrés aussi peuvent être des vecteurs de transfert lexical en utilisant dans l'une des deux langues des mots qui ne sont attestés que dans l'autre. Mais, comme l'écrit, à juste titre, F. Chériguen « les bilingues ont tendance à maintenir le xénisme dans le cadre linguistique de la langue source » (222). Ce sont plutôt les monolingues qui se chargent généralement de son adaptation à leur langue maternelle.

On emprunte plus facilement à une langue qu'on se représente favorablement, qu'on considère pour une raison ou pour une autre « prestigieuse ». L'attitude à l'égard des langues changerait donc avec le changement de la nature des rapports qui lient les locuteurs des langues en contact. Le kabyle qui empruntait beaucoup à l'arabe avant l'indépendance,⁵ emprunte aujourd'hui essentiellement au français. Les élèves qui apprennent par exemple les « articles scolaires » en arabe et les nomment dans cette langue tout au long de leur cursus primaire, les remplacent par leurs équivalents français dès le collège, et même parfois avant, de sorte qu'on n'y trouve pratiquement pas de trace au lycée : - *el mimħa* de l'arabe devient *lagum* [lagom] « la gomme » ; *el midwer* devient *lkumpa* « le compas » ; *akurħas* (de l'arabe *el kurrās*) devient *akayi/lkayi* « cahier » ; *qalam rħaħaħ* des premières années de l'école devient rapidement, au cours même du cursus primaire, *akeryun/akeryul* « crayon », etc.⁶ Inversement, beaucoup de locuteurs

³ Nous reprendrons ici, dans la définition de l'emprunt, pour l'essentiel ce que nous avons déjà écrit dans un article consacré à l'emprunt en amazighe (2009). On pourra s'y référer pour de plus amples détails concernant ce phénomène linguistique.

⁴ Beaucoup d'emprunts sont à l'origine des interférences, c'est-à-dire des éléments appartenant à une langue qu'on utilise lorsque l'on parle ou que l'on écrit dans une autre (Mackey 1965). Ce sont donc des éléments étrangers au système linguistique d'accueil. Mais il arrive que des éléments de ce type, à force d'être réitérés dans le discours, finissent par perdre leur caractère « étranger », c'est-à-dire interférentiel, et devenir familiers à la langue d'accueil. En l'occurrence, on n'est plus dans l'interférence, mais dans l'emprunt (Berkai 2017 : 12).

⁵ En témoignent les nombreux « emprunts de luxe » que faisaient les poètes kabyles, à l'image de Si Mohand Ou Mhand, à l'arabe. Un emprunt de luxe est un emprunt qui possède un équivalent dans la langue emprunteuse et qu'on utiliserait soit :

- par ignorance de cet équivalent ;
- par paresse qui dispense de l'effort de recherche lexicale ;
- pour montrer qu'on connaît une langue ou que l'on appartient à un groupe social particulier ;
- ou par un quelconque besoin expressif ou stylistique, sachant que l'équivalence entre les mots n'est jamais totale et qu'il existe souvent des nuances de sens propres aux uns et aux autres.

⁶ Dans le même ordre d'idées, Michel Masson (1986) expliquant le rôle de l'idéologie dans le passage des mots d'une langue à une autre, écrit à propos de l'hébreu que les emprunts faits à l'arabe ont subi une dévalorisation parce que l'arabe symbolise aux yeux des hébreophones "le contraire même du prestige." C'est par ce phénomène appelé

arabophones maghrébins, au regard du prestige que représenterait l'arabe classique pour eux, en particulier en tant que « langue du Coran », auraient naturellement tendance à favoriser les emprunts à cette langue. C'est ainsi que beaucoup de mots d'origine dialectale, en particulier amazighe, auraient été « supplantés » dans cette langue par leurs équivalents en arabe classique (v. ici notamment § 4., 5., 6. et 8. les lexèmes *yezẓ*, *nāyef*, *zerdāb* et *ttāfqa*).

La coexistence plus que millénaire dans le même espace géographique de l'amazighe et de l'arabe nord-africain a engendré une proximité entre les deux langues-cultures à tous les niveaux de l'analyse linguistique. Deux exemples édifiants illustrent cette contiguïté : le parler amazigh de Ghomara au nord-ouest du Maroc, serait celui qui présente le taux le plus élevé d'emprunts « non seulement parmi les langues berbères mais encore parmi les 40 langues étudiées dans le cadre du « Loanword Typology Project »⁷ (Lentin et Taine-Cheikh). Inversement, le parler arabe de Djidjelli, en Algérie, serait l'un des plus éloignés de l'arabe classique. Et cet éloignement serait « dû à l'action du substrat berbère, qui dans beaucoup de cas est directement la cause d'un certain nombre d'innovations de ce dialecte », écrit Marçais, cité par Tilmatine (100). Les autres parlers arabes maghrébins seraient moins impactés par la proximité de l'amazighe, mais son influence est perceptible à tous les niveaux de l'analyse linguistique, et plus encore au niveau lexical, où les emprunts seraient nombreux. Et si les études sur l'emprunt de l'amazighe à l'arabe sont légion,⁸ force est de constater que celles de l'arabe à l'amazighe ne sont pas nombreuses, tant s'en faut. Il y aurait vraiment beaucoup à faire en l'occurrence et nous nous proposons ici d'y inscrire notre présente contribution.

Notre corpus est constitué principalement de trois ouvrages traitant de proverbes algériens d'expression arabe. Il s'agit de :

- Douar, Fakira-Wassila. *Lemtouls enta' z'men (Proverbes anciens)*. Textes choisis par Mme Douar Fakira-Wassila et traduits par M. Amine Mehrez, éditions El Dar El Othmania, 2013.
- Belamri, Rabah. *Proverbes et dictons algériens*. L'Harmattan, 1986.
- Boutarene, Kada. *Les proverbes populaires algériens* [en arabe]. Office des Publications Universitaires, 1987.

Les deux premiers sont bilingues. Ils donnent le proverbe en arabe, avec la graphie arabe et même latine pour le premier, et sa traduction en français. Le troisième, celui de Boutarene en l'occurrence, est complètement rédigé en arabe. Il donne d'abord le proverbe en arabe algérien, suivi d'une glose explicative où l'auteur parle des contextes d'usage de la parémie, parfois de son histoire s'il en a une, en commençant, mais pas toujours, par sa traduction en arabe classique. Une traduction qui est soit littérale, soit explicative. Cette dernière serait le résultat d'un manque pour l'auteur d'une équivalence en arabe classique ou, peut-être moins souvent, d'une opacité pour lui du sens du proverbe en dialectal algérien. Voici un exemple de cette opacité : *šāf ttāfqa, lāh lgeyyez* (Boutarene 89). L'auteur ne donne pas la traduction, mais parle simplement de deux plantes que les agriculteurs cueillent au printemps : « *nabatātāni tanbutāni fī fašli rrabīei fī ssanawāti al-xiṣba, wa yağmaeu-ha al-fallāhūn li'stihlāki-ha (...)* » [deux plantes qui poussent

par Masson l'« anti-prestige » que s'explique l'emprunt de la plupart des gros mots à l'arabe dialectal dans l'hébreu moderne.

⁷ « Projet de typologie des emprunts » de Max Planck Institute For Evolutionary Anthropology qui concerne plus précisément 41 langues à travers le monde. Voir ici :

<<https://www.eva.mpg.de/linguistics/past-research-resources/typological-surveys/loanword-typology-comparative-study-of-lexical-borrowability/>>.

⁸ Une excellente synthèse des différents emprunts à tous les niveaux de l'analyse linguistique (phonologique, morphologique, lexical et syntaxique) a même été faite par Maarten Kossmann (2013) : *The Arabic Influence on Northern Berber*, Leiden / Boston, Brill (*Studies in Semitic Languages and Linguistics*, volume 67), 2013 (Lentin et Taine-Cheikh 2017).

au printemps, en saisons (littéralement : années) fertiles, que les agriculteurs cueillent pour les consommer]. En vérifiant dans le *dictionnaire pratique arabe-français* de Marcelin Beaussier, nous avons retrouvé la première plante, où le *q* est remplacé par le *y* (gh), mais définie simplement comme plante : *tāfyā* s. f. : plante [sic.], (66) (v. § 8.). La deuxième plante n'est même pas attestée dans ce dictionnaire. Les mots désignant ces plantes seraient déjà largement archaïques au XIX^e siècle en arabe dialectal algérien, mais bien conservés dans les proverbes.

Cet aspect conservateur des parémies est une des deux raisons principales ayant motivé notre choix de ce type de corpus. L'autre raison tient à l'existence d'une grande proximité parémiologique entre le kabyle et l'arabe algérien et sans doute plus généralement entre l'amazighe et l'arabe nord-africain.⁹

Analyse du corpus

Nous n'avons pas ici suffisamment d'espace, ni même de temps, pour traiter tous les items susceptibles d'être des emprunts à l'amazighe, attestés dans notre corpus, nous n'en avons par conséquent retenu qu'une dizaine.¹⁰ Les lexèmes seront traités dans le cadre d'une approche linguistique, en particulier lexicologique, qui ne s'intéressera pas particulièrement aux aspects sociolinguistiques de l'emprunt : il s'agira surtout de montrer que ces mots attestés en arabe algérien sont d'origine amazighe. Nous les aborderons dans un ordre numérique en donnant l'item en question en gras et italique, suivi du proverbe où il est attesté et de sa traduction en français. Celle-ci est proposée par nous-même, entre deux crochets, pour les parémies puisées dans l'ouvrage de Boutarene qui est complètement rédigé en arabe. Nous terminerons par l'analyse des données permettant de montrer sa qualité d'emprunt à l'amazighe. Nous commencerons chaque fois et systématiquement par la vérification des données concernant l'item en arabe classique et en arabe dialectal algérien.

1. ***Belfekrūn*** : *ih leyyām leūġa, hetta belfekrūn rġee xūġa* « quelle époque tordue, même la tortue est préposée aux écritures » (Belamri 120-121).

Cette dénomination de la « tortue » est inexistante en arabe classique. Cet animal est y dénommé *sulahfāt*.¹¹ La forme *belfekrūn* et sa variante, plus connue, *fekrūn* ne seraient attestées que dans les parlers nord-africains. C'est cette dernière forme du reste qu'on retrouve dans le *dictionnaire pratique arabe-français* de Marcelin Beaussier :¹²

- *Fekrūn* pl. *fkāren*. s. m., Tortue. [...] (513).

⁹ A *contrario*, dans une étude comparée entre les proverbes algériens d'expression arabe et les proverbes arabes (exprimés dans l'arabe dit « classique » ou « standard » du Moyen-Orient) intitulée : « Les proverbes algériens et les proverbes arabes : une étude sociolinguistique et parémiologique », les auteurs constatent une « différence évidente » (Kerras et Baya E. 197) entre les corpus parémiologiques des deux langues, alors que la première est considérée souvent, y compris par des universitaires, comme une simple variété de la seconde. Cette étude et de plus en plus d'autres montrent qu'il s'agirait plutôt de deux langues-cultures différentes. Le concept de « langue-culture » prend ici tout son sens.

¹⁰ Nous espérons pouvoir aborder les autres à d'autres occasions à l'avenir.

¹¹ Pour les équivalents en arabe classique, nous utiliserons le dictionnaire en ligne *almaany*, l'un des meilleurs dictionnaires arabes en ligne. URL : < <https://www.almaany.com/ar/dict/ar-ar/> >. Nous adopterons ici le système de transcription en latin de l'amazighe pour transcrire aussi l'arabe. Nous noterons cependant les voyelles longues qui y sont phonologiques par un trait suscrit : *ā* [a:], *ī* [i:], *ū* [u:]. Nous noterons aussi les interdentes fricatives sourde et sonore, opposées en arabe aux occlusives dentales sourdes et sonores [t] et [d], par des traits souscrits : *ṭ* [ʧ], *ḍ* [ʤ]. Voir en annexe l'alphabet utilisé ici pour la transcription de l'amazighe et de l'arabe classique et algérien.

¹² Ce dictionnaire a été complété et réédité par Ben Cheneb et reste jusqu'à aujourd'hui la meilleure référence lexicographique de l'arabe algérien. Nous utiliserons aussi au besoin le *Dictionnaire Français-Arabe* de Bel Kassem Ben Sedira (1910).

C'est cette forme précisément, mais sans la voyelle longue et la dernière consonne *-ūn*, qui est attestée quasiment dans tous les parlers amazighs du nord :

- Kabyle : tortue, *ifker*, pl. *ifekran* (Huyghe 847).
- Chleuh : tortue, *bu tegra (bu)* ; pl. *id b. [...]* ; on dit aussi *ifker (yi)* ; pl. *ifekrān* (Destaing 280).
- Tamazight (Maroc central) : *ifker/ifšer/ikfer*, pl. *ifkran/ifšran/ikfran/ikefrawn* = tortue (Taifi 111).
- Tarifit (rifain oriental) : *ifker*, n. m. sing. ; pl. *ifkran* ; f. *tifkert* ; pl. *tifekrin* = tortue (Rahhou 103)
- Chaoui : tortue : *ifker* pl. *ifekran* (Huyghe 700)...

Ce lexème est donc très largement attesté dans les parlers amazighs du nord avec quasiment les mêmes formes de singulier et de pluriel. Md A. Haddadou l'a d'ailleurs répertorié dans son dictionnaire des racines berbères communes (55). Le segment *bel-* de *belfekrūn* est un préfixe expressif attesté même en amazighe avec les valeurs « péjoratif » ou « augmentatif » : *abellemyar* [*amyar* « vieux, vieillard » + *bel-*] « vieillard très âgé » (Haddadou 178). Quant à la forme *fekrūn*, avec le segment *-ūn*, elle serait dérivée par analogie à partir du pluriel *fkāren* qui vient du pl. *ifekrān*, avec suppression du nominalisateur vocalique amazigh du pluriel *i-* et réarrangement de la forme amazighe sur le modèle *fāyel* de pluriel de l'arabe dialectal : *merkūb*, pl. *mrākeb* « monture en général » (Beaussier 252). Le singulier *fekrūn* viendrait donc par analogie du pluriel *fkāren* lui-même une adaptation de l'amazighe *ifekran* « tortues ».

2. ***berzezzu*** : *ṭemmāe leesel fi qāe berzezzu* « chercheur de miel dans l'anus d'une guêpe » (Belamri 80-81).

Cette dénomination, comme celle qui précède, est inexistante en arabe classique. Cet insecte y est dénommé *dabbūr* ou *zunbūr*. Elle n'est pas non plus attestée dans le Beaussier où ce sont les variantes *buzenzel* et *buzenzen* qui y sont attestées comme équivalents du français « guêpe » (1887 : 54). Dans le dictionnaire français-arabe de Bel Kassem Ben Sedira c'est la deuxième variante seule qui est attestée : « guêpe : *bu zenzen* » (275). La forme *berzezzu* est attestée en kabyle dans les parlers des Imcheddalen, Iwaqouren... au sud du Djurdjura à l'est de Tuviret (Bouira) mais au sens de « criquet, sauterelle » (Menniche 127). La guêpe y est dénommée *arez*, pl. *arzen/arezzen*. C'est celle qui est attestée plus généralement en kabyle avec sa variante *arżaz*, pl. *arżazen* :

- Kabyle : *arez (wa)*, *arezzen (wa)/arżaz (wa)*, *arżazen (wa)* : guêpe, frelon (Dallet 746)
- Chleuh : entre autres dénominations : nom d'unité et coll. *warżżuz (wa)*, pl. *id wa-* ; nom d'unité et coll. *warżżai (wa)*, pl. *id wa-* ; nom d'unité et coll. *wirezzan (wi)*, pl. *id wi-* (Destaing 148).
- Tamazight (Maroc central) : *arżuz (u)*, *irżuzen* : bourdon, faux-bourdon (Taifi 600).
- Chaoui : guêpe : *irzezzi*, pl. *irzezan*¹³ (Huyghe 322)...

Le segment *ber-* est un préfixe expressif attesté même en amazighe, en particulier en kabyle, avec, comme *bel-*, les sens d'augmentatif/péjoratif (Haddadou 1985 : 178) : *aberžeylal* « grosse coquille » < *ažeylal*¹⁴ « coquille ». La racine est donc la même que celles des formes amazighes

¹³ Dans le dictionnaire Chaoui-Français-Arabe de Ounissi Mohamed Salah, la sifflante sonore z est notée comme une pharyngalisée avec un trait souscrit (98).

¹⁴ Cette forme étant elle-même un emprunt de l'arabe algérien à l'amazighe : *ğeylāl*, *buğeylallu* « escargot » (Ben Sedira 195). Même le *ž-* de la forme simple serait un ancien préfixe expressif attesté déjà en 1900 dans Huyghe (217) : *ažuylal (lebħar)* « coquillage (coquille) » et même en 1844 dans le Brossellard (131) : *ğeylal lebħer* « coquillages », puisqu'en chleuh, langue « la plus conservatrice » en amazighe du nord, c'est la forme plus simple qui y est attestée :

dénommant la même notion attestée très largement dans les parlers du nord, ce qui ne laisse aucun doute sur son origine amazighe. N. Guella mentionne une autre variante comme emprunt à l'amazighe de l'arabe dialectal : *rzazzi* ou *tarzazzi* « guêpe » (82).

3. *el māzūzi* : *el māzūzi āxer eenqūd ki leesel meeḡūd* « le dernier des enfants ressemble au miel pur » (Douar 107-108).

Cette forme dénomminative est inexistante en arabe classique. Dans le Beaussier, la forme *māzūzi*, adj a d'abord le sens de « semé tard, blé, etc. tardif//*zreε māzūzi* : semer tard, tardivement [et en dernier celui qui nous intéresse ici]//culot, dernier-né » (637). On retrouve cette même polysémie en rifain oriental :

- *mazuz*, adj. m. sing. ; pl. *imazuzen*, *imuḡaz* [...] = ce qui est semé tardivement (grains), tardif. ant. *abekri. baḡaḡa tamazuzt*, pommes de terre plantées tardivement. [fig.] cadet, dernier-né. *Yeḡḡa imuḡaz*, il a eu des enfants tardivement (se dit de l'homme qui vient d'avoir des enfants à un âge avancé). *D amazuz-inu*, c'est mon cadet (Rahhou 377).

En tamazight (parlers du Maroc central) on retrouve la même polysémie, mais plus riche, avec en plus des formes verbales qui seraient étymologiques :

- *mmuz*, *tmmuz*, *ur mmuz* = être tardif (culture, fruit, labour). = être dernier-né ; naître tardivement (contraire : *nzu*). *unna ymmuzn la yttiezziz*, le dernier-né est chéri.
- *muzzi*, *tmuzzi*, *ur-muzzi* = effectuer des labours tardifs. = avoir un enfant tardivement, à un âge avancé (parents). Etre enceinte à un âge avancé (femme).
- *amazuz*, *imuḡaz* = tardif (labour, culture, fruit) ; toute culture de printemps (...) = dernier-né. Dernier-né d'un troupeau. Agneau né à l'automne [...] (Taifi 450).

Sans doute, la notion même « de faire quelque chose en dernier, tardivement... » (Dallet 529) n'est-elle pas dénommée en arabe classique, comme du reste en français où elle est traduite ici par des gloses. Taifi note ici que *nzu* « être précoce, arriver tôt, de bonne heure. Faire en priorité (...) » attesté dans le même parler (512), qui donne *amenzu* « premier... », est le contraire de *mmuz* qui donne *amazuz*. Les deux formes, *amenzu* et *amazuz*, dont l'étymologie est bien conservée dans les parlers amazighs du Maroc (central en particulier) sont très largement attestées dans les parlers amazighs septentrionaux. Cela ne laisse aucun doute sur l'origine amazighe du lexème *el māzūzi* arabisé avec ajout de l'article du défini *el* et du suffixe adjectif *-i* de l'arabe.

4. *yezz* : *eḡāw lelhmār qrenḡla iyšem-ha, nād yezz-ha* [on a donné un giroflier à l'âne pour le renifler, (au lieu de cela) il le mangea] (Douar 95).
- *lyezz* : *lli eḡā-h gelleyya yebdā-h b(e) lyezz* « *man kāna eḡāḡu-hu ḡubūb meḡweyya, fal yabdaḡ fi meḡyi-ha* » (Boutarene 38) [qui a pour dîner des céréales grillées qu'il commence à les croquer].

Ces lexèmes (forme verbale et nominale de la même racine) ne sont pas attestés en arabe classique. On y utilise plusieurs formes dont celle donnée ici par Boutarene dans le deuxième proverbe dans le sens de « croquer, mâcher... » : *maḡaya* (verbe) et *al maḡyu* (nom d'action) et *ḡakala* pour « manger ». La forme verbale *yezz* du premier proverbe est attestée dans les dictionnaires de Beaussier et de Ben Sedira, mais plutôt au sens plus restreint de « ronger » :

- *yezza*, ronger. *nyezz*, se ronger, être rongé. *yezz* s. m., action de ronger. *yezḡāz*, adj. rongeur. *meḡzūz*, p. p., rongé (Beaussier 473).
- Je ronge, *nyazz* ; j'ai rongé, *yazzit* ; il a rongé, *yazz* ou *kla* [...]. Rongeur, *yazzāz* (Ben Sedira 585).

ay^ulāl (u), pl. *ay^ulālen* « coquille d'escargot » (Destaing 75).

Le verbe *yezz* et ses dérivés nominaux sont très largement attestés dans les parlers amazighs du nord avec, en particulier, les sens qu'ils ont dans les parémies ci-dessus, la seconde en particulier :

- Kabyle : *yezz* : mordre, grignoter, ronger [...]. *Ttwayezz*, *yettwayzaz* : être mordu. *Smayzez*, *yessemmezuz*, *asmmeyzez* : avoir mal partout (rhumatismes, par ex.) [...]. *Aywezaz* : action de mordre. Grincement de dents. Démangeaison [...] (Dallet 635).
- Tamazight (Maroc central) : *yezz/yezz* (prononciation plus fréquente) [...] = croquer, ronger, grignoter, mordre [...]. *Ttuyezz* [...] = être croqué, rongé, grignoté. *ayzaz (u)*, *iyzazen* = action de croquer, de ronger, de grignoter [...] (Taifi 213).
- Tarifit : *yezz*, vt. [...] ronger, grignoter, croquer (des aliments durs ou crus) ; mordiller ; manger, ext. [...]. vti., *yar* //déblatérer contre qqn [...] *ayezzi (u)*, na. [...]//grincement [...] (Serhoual 402).
- Chaoui : ronger : *yezz*, hab *teyzaz* – ronger ses bords (rivière), etc. [...] (Huyghe 620).

Le parler touareg, considéré par les berbérissants comme étant le plus conservateur des parlers amazighs, conserverait peut-être ici la forme étymologique à travers la dénomination *egzez* :

- Touareg : *egzez* [...] //croquer (broyer entre les molaires avec bruit) [une chose dure et cassante qui craque sous la dent, comme du sucre, un os, etc.] (le suj. étant une p. ou un an.) [...]. *zgez* [...]//faire croquer [...]. *touegzez* [...]//être croqué ; se croquer [...]. *gâzgez* [...]//croquer hab. *zâgzâz* [...]//faire hab. Croquer [...]. *âgazaz* [...]//fait de croquer [...]. *âzegzez* [...]//fait de faire croquer [...] (Foucauld 494 et suiv.).

Le *y* des parlers du nord serait le produit d'une assimilation réciproque, comme le touareg sait les faire,¹⁵ selon la formule : $xy > z$, z étant le résultat d'une assimilation réciproque (un échange de traits phoniques ou un amalgame euphonique) entre x et y :

- $gz > y$, g en touareg étant une prévélair, occlusive, sonore et z une sifflante pharyngalisée, sonore et le y étant une postvélaire, fricative, sonore. Le trait *postvélaire* du y viendrait de la combinaison du trait *prévélair* du g et de la pharyngalisation du z : le mouvement de la racine de la langue en direction du pharynx entraîne le déplacement de la langue vers la partie postérieure de la cavité buccale, c'est-à-dire de la position prévélair vers la position postvélaire. Le trait de la *friction* du y serait emprunté par anticipation articulaire à la deuxième consonne (v. note 15, 2^{ème} exemple), z en l'occurrence, celui de la sonorité étant commun aux deux consonnes.

Il n'y a donc manifestement aucun doute sur l'origine amazighe du lexème *yezz/yezz*. Le touareg, en plus d'être conservateur, est le parler amazigh le moins touché par les emprunts à l'arabe.

5. ***nāyef*** : *Ki t̄āb ḡnan-u nāyef ḡiran-u* « *eindama naḡaḡat yillatu-hu qāṭaea ḡirānu-hu* » (Boutarene 1987 : 80) [lorsque les produits de son jardin sont arrivés à maturité, il a rompu avec ses voisins].

Ce lexème n'est pas attesté en arabe classique. On y utilise plusieurs équivalents dont celui donné ici en traduction par Boutarene : *qāṭaea*, mais aussi *taxalla əala*, *taraka*. Ce mot est attesté dans le Beaussier, mais avec un sens différent et l'usage de la préposition *əla* :

- *nāf*, *ynīf* (avec *əla*) « dépasser, excéder, outrepasser//prendre fait et cause pour, protéger, soutenir, secourir » (699).

Le sens de *nāyef* du proverbe est exprimé dans ce dictionnaire et celui de Ben Sedira par les formes *q̄teε*, *t̄rek*, *xelli* empruntées à l'arabe classique. La forme *nāyef* serait déjà un archaïsme

¹⁵ *Amzag* « sourd... » devient au féminin *tamzak* (< *tamzagt*) (Foucauld 1273) : $k < gt$, *amahey* devient au féminin *tamaheq* (< *tamaheyt*) : $q < yt$...

au XIXe siècle dans beaucoup de parlers de l'arabe algérien où elle serait remplacée par des emprunts à l'arabe. Cette forme, avec son signifié, est, *a contrario*, très largement attestée dans les parlers amazighs septentrionaux :

- Kabyle : *anef*, *yettanef*, *yunef* [...] *annuf*, *taneft*, *tunfin*, *tannuft*//s'écarter du chemin [...]. //laisser [...]. *ssinef*, [...]//écarter. Dévier. Reporter [...]. *myanef*, [...]//se laisser, s'abandonner réciproq. [...]. *msinef*, [...]//se faire dévier. Se pousser l'un l'autre à l'extrémité [...] (Dallet 547).
- Chaoui : laisser : *anef*, parf *iunef* hab. *taneft* (Huyghe 376).
- Chleuh : mettre de côté, *anef* ; p. p. *iunef* ; p. n. *ur iunif* ; H. *ar ittaneft* (Destaing 165 et suiv.).
- Tamazight (Maroc central) : *anef*, *unef*, *ttaneft* [...] = ouvrir, être ouvert. Déplier, dérouler, débarrasser et pass. = s'écarter, être écarté [...]. *ssinef*, [...] = écarter, dévier, mettre de côté. Reporter. Déplacer [...]. *inf* (yi)/*anaf* (wa) = action d'ouvrir. Action de déplier, de dérouler. Action de s'écarter. Déviation [...]. *assinef* (u) = action d'écarter, de dévier. Action de reporter. *asanf* (u), *isanfen* = chemin de traverse, détour. Déviation (Taifi 469).
- Tarifit : *anef*, vt., *yunef*, *yetaneft*, *ad yanef* [...]//toucher le but [...]//dévier, écarter, détourner, perdre (chemin), manquer le but [...]. *sinef*(...)//écarter ; éloigner ; retirer [...]. *anef* (wa), na. [...]. *asinef* (u), na. (Serhoual 347 et suiv.).

Il ne fait donc aucun doute, au regard de sa très large attestation dans les parlers amazighs, avec des champs dérivationnels très développés dans certains parlers comme le tamazight, que cette forme verbale est un emprunt de la *daridja* à l'amazighe. Certaines acceptions de ce mot se seraient même archaïsées en kabyle au profit d'autres formes verbales plus vivantes comme *eğğ* et *ffey*.¹⁶

6. **zerdāb** : *lli hfer zerdāb yīh fīh* « qui creuse une fosse finira par tomber dedans » (Belamri 52-53)/*lli qra l(e) zzman eqūba, ma yīh fī zzerdāb* « qui pense à l'avenir ne peut tomber dans l'abîme » (Belamri 68-69)/*dezzu fī zzerdāb wa qul : yā sīdi Eebdelqāder !* « tu le pousses dans l'abîme et tu cries : ô Sidi Abdelkader ! » (Belamri 102-103).

Ce signifiant n'est pas attesté en arabe classique. On y utilise surtout pour le premier sens, à savoir « fosse » : *hufra*, *nafaq*. Pour le deuxième sens, augmentatif du premier, en l'occurrence « abîme », ce sont surtout deux autres équivalents qui sont utilisés en arabe classique : *huwwa*, *fūğga*. Ce lexème est attesté dans le Beaussier :

- *zerdeb* : faire rouler dans un précipice. *tzerdeb*, 2^{ème} tomber, rouler dans un précipice, se précipiter. *zerdāb* pl. *zrādeb*, s. m. précipice//gouffre//caveau, fosse [...] (265).

Cette forme *azerdab* est en revanche largement attestée dans les parlers amazighs septentrionaux, avec une variante *aderbuz*¹⁷, attestée en kabyle (parlers occidentaux) et en chaoui, qui serait le résultat d'une métathèse complexe impliquant trois des quatre consonnes du lexème, puisque le sémantisme est resté quasiment le même :

¹⁶ Dans l'ouvrage consacré à Cheikh Mohand (Ou Lhousin) par Mouloud Mammeri, écrit complètement en kabyle et intitulé *Inna-yas Ccix Muhend. Cheikh Mohand a dit*, on retrouve un usage qui serait aujourd'hui « archaïque » de ce verbe chez un « visiteur » du Cheikh : *netrağū ad ay-d-yerr s abrid ma nuneft. Ziy d netta i-gezwaren s annuf* » (71) : littéralement : « nous attendons qu'il nous remette dans le droit chemin si nous y dévions. Finalement, c'est lui, le premier, qui dévie du droit chemin ». Aujourd'hui, on utiliserait plutôt, sinon exclusivement, la glose : *ffey i webrid* (littéralement : « sortir du chemin ») à la place de *anef* et *tuffya n webrid/ubrid* « la sortie du chemin » à la place de *annuf*.

¹⁷ Mot très pertinemment utilisé par le chanteur Slimane Azem dans sa célèbre chanson *A Moh a Moh : temzi-inu truḥ d ak^werfi, deg umitru dixel uderbuz* « ma jeunesse est perdue dans les rudes besognes/corvées, dans le métro, dans le trou ». Ce que résume bien la célèbre expression parisienne « métro-boulot-dodo ».

- Chaoui : précipice, *aderbuz*, pl. *drabez* [...]. Précipiter : *derbez* [...]. Se précipiter (se jeter de haut en bas) [...] *derbez iman* [...] (Huyghe 524).
- Kabyle (parlers occidentaux) : *aderbuz* (*u*), *iderbuzen* (*i*)//Trou. Endroit sombre et enfoncé [...]. *Taderbuzt* (*td*), *tiderbuzin* (*td*)//dimin. Du précéd. *Dderbez*, *tderbiz*, *aderbez* [...]//tomber (dans une excavation) ; tomber lourdement [...]//entrer, survenir à l'improviste [...]. *Sderbez*, *yesderbiz*, *asderbez* [...]//précipiter. Faire tomber [...] (Dallet 154). Gouffre profond [...] *aderbuz*, pl. *drabez* [...]. Jeter dans un abîme, *derbez* [...] (Huyghe 5).

On retrouve la forme *azerdab* du proverbe algérien dans les parlers de la Kabylie orientale (la région de Bgayet/Béjaia) et au Maroc :

- Kabylie orientale : *azerdab* SM+ML//*ifri*, *amdun*, *tasraft* [trad. : n. m. : grotte, excavation,¹⁸ fosse] [...]. *zerdeb* MG+GWT//*yli s azerdab*, *s amžux* [trad. verbe d'action : tomber dans une fosse] [...] (Bouamara¹⁹ 643).
- Tamazight (Maroc central) : *azerdab* (*u*), *izerdaben* = abîme, précipice ; ravin [...] (Taifi 813).

Dans le Ben Sedira, publié en 1910, ce sont exclusivement les formes de l'arabe classique qui y sont attestées :

- Fosse (trou en terre), *ħufra*, pl. *ħufrat*//(tombe) *qber*, pl. *qbur* (1910 : 240).
- Précipice, *ħāwya* (ibid., p., 499).
- Abîme : *ȳār*, pl. *ȳārān* (ibid., p., 3).

La forme *zerdāb*, bien attestée au XIXe siècle en arabe algérien avec même la forme verbale *zerdeb* (voir ci-dessus), serait aujourd'hui très largement supplantée dans cette langue par les formes arabes, attestées déjà au début du XXe siècle dans le dictionnaire de Ben Sedira.

7. ***ṭikkūk*** : *drahem zzeḡyeddi-hum ṭikkūk* « l'argent mal acquis sera perdu dans la débauche » (Belamri 88 et suiv.).

Cette forme lexicale est inexistante en arabe classique. La notion à laquelle elle renvoie y est dénommée : *waqwāq*. Elle est en revanche attestée dans le Beaussier avec à l'initiale une dentale occlusive sourde non pharyngalisée, et sans doute une voyelle neutre à la place de la voyelle *i* mentionnée dans la notation en latin de Ben Sedira :

- Coucou : *tekkūk*, pl. *at*. (117).
- *tekkūk*, pl. *tekkukat*, s. m., coucou//*newwār ttekkūk*, mâche, doucette, plante (Beaussier 67).

Cette forme lexicale est largement attestée dans les parlers amazighs septentrionaux avec des familles lexicales très développées dans certains parlers:²⁰

- Kabyle : *ṭikkuk*, *ṭikkukat*//coucou (oiseau) [...]. *ižeḡḡigen n ṭikkuk*, petite centaurée [...]. *ṭtukkek* ; *yeṭtukuk*, *aṭukkek*//s'enfuir (en entendant le cri du coucou)//s'épanouir (coquelicot) [...]. *stukkek* ; *yesṭukuk*, *aseṭtukkek*//faire s'enfuir (les bœufs) [...] (Dallet 838).

¹⁸ C'est le sens qu'a le mot *amdun* dans Bouamara (326). Dans les parlers kabyles occidentaux, ce lexème a le sens de « bassin de fontaine, abreuvoir... » (Dallet 1982, Huyghe 1902-1903, Haddadou 2014). Même dans les parlers extrême-orientaux c'est ce sens qu'il a : *amdun* (*u-*, *we-/imedwan*, *imdunen*) n. m. : « bassin, abreuvoir, réservoir d'eau, mare, étang » (dim. *tamdunt*) (Berkai 2014).

¹⁹ Le dictionnaire de Bouamara est un dictionnaire monolingue kabyle-kabyle, d'où notre traduction des énoncés.

²⁰ En supplément de sa notation en arabe, ce qui n'est pas le cas du Beaussier qui utilise exclusivement la graphie arabe pour noter les items du parler algérien.

- Chaoui : coucou : *tikuk*, pl. *iṭikuken* (Huyghe 136).
- Chleuh : coucou : *dikkuk*, pl. *idd*. (Destaing 77).
- Tarifit : *dukki*, vi. [...]//prendre la fuite (à l'improviste) ; se mettre à courir (bovin) suite à une piqûre de coucou ; s'effaroucher et fuir, par ext. *Adukki*, na. [...]. *Tikkuk*, nms., W. sj. *tikuk*, zn. *dikkuk*, bq. *ukuk*, *tukkuk*//coucou [...] (Serhoual 54 et suiv.).

C'est en tamazight du Maroc central qu'on retrouverait vraisemblablement la forme étymologique proposée ci-dessous par Taifi : *ṭṭikkuk* < *ḍḍikkuk* (< *aḍekku*). Deux changements phonétiques pourraient expliquer cela : 1. La tension de la dentale sonore pharyngalisée [ḍ] en amazighe s'accompagne souvent par son assourdissement *ḍḍ* > *ṭṭ* : *ḍegger* « jeter » > **ḍḍeggir* > *ṭṭeggir* « jeter habituellement » (aoriste intensif) ; *ḍfer* « suivre » > **ḍḍaffar* > *ṭṭafar* « suivre habituellement ». 2. La dentale occlusive sourde pharyngalisée [t̪], à l'initiale, viendrait probablement de l'assourdissement de la dentale sonore pharyngalisée [ḍ] par anticipation de la palatale occlusive sourde [k], d'où la forme *aḍekku* qui serait étymologique. L'assourdissement par anticipation est un des changements phonétiques bien connu en amazighe et dans beaucoup de langues.

- Tamazight : *aḍekku* (*u*), sg. coll. Izy = coucou (oiseau) = mouche (simulie ?) qui, au printemps, pique les bovins et les fait galoper jusqu'à perdre haleine. *ṭṭikkuk* < *ḍḍikkuk*, masc. = mm. ss. q. précéd. [même sens que précédemment] = sorte de petite chenille bigarrée, Izy (Taifi 1991 : 89).

Dans la notation en arabe de Belamri, contrairement aux dictionnaires Beaussier et Ben Sedira qui notent *tekkūk*, avec la 3^e lettre de l'alphabet arabe suivie d'un schwa *te-*, c'est bien la 16^e lettre de l'alphabet arabe qui est notée avec la *kasra*, c'est-à-dire un *i*, comme en amazighe *tikkuk*. La notion qu'elle exprime très largement dans cette langue, à savoir « coucou », serait déjà probablement archaïque dans le parler²¹ de l'auteur, puisqu'il s'est bien gardé de l'évoquer en traduisant ce mot par « débauche ». Cette dénomination est partiellement onomatopéique puisqu'elle imiterait le cri du coucou. D'où la double présence de la consonne *k* dans la dénomination de cet oiseau dans beaucoup de langues.

- 8. *ṭṭāfqa* : *šāf ṭṭāfqa, lāh lgeyyez* (Boutarene 89) [il a vu l'artichaut (sauvage), il a laissé tomber la scorsonère/le salsifis]

Cette forme, à savoir *ṭṭāfqa*, est inexistante en arabe classique. Le référent auquel elle fait référence y est dénommé surtout : *xeršūf* ou *xuršef*. Elle est en revanche bien attestée dans le Beaussier, le *q* y est remplacé par le *γ*, mais définie simplement comme plante, sans autres précisions :

- *tāfyā* s. f. : plante [sic.] (66).

Boutarene lui-même ne donne pas la traduction du proverbe en arabe classique et parle simplement de « deux plantes que les agriculteurs cueillent au printemps ». On retrouve, par contre, cette forme largement attestée dans les parlers amazighs septentrionaux. La même forme attestée dans le Beaussier est attestée en chleuh et en rifain :

- Chleuh : *tafyā* désigne une sorte d'artichaut nain sauvage ; la fleur croit au niveau du sol ; il est comestible (Destaing 23).
- Tarifit : *tafyā*, nfs., au sing.//artichaut sauvage (plante) (Serhoual 94).

On la retrouve sous d'autres variantes ailleurs :

²¹ L'auteur est originaire de Bougaa dans la wilaya (préfecture) de Sétif en Algérie.

- Tamazight (Maroc central) : *tifyut* (tf), *tifywin* = fruit de la carde sauvage ; artichaut sauvage (Taifi 107).
- Kabyle : *tifywett* (tf) ; *tifywa* (tf)//tête d'artichaut. Fleur de certains chardons [...] (Dallet 213).
- Chaoui : *tifywett*, pl. *tifywin* : fam. de l'artichaut (Ounissi 134).

Cette forme, attestée en parémiologie arabe maghrébine, serait déjà largement archaïque dans ces parlers au XIXe siècle, puisque même si le signifiant y survit, le signifié n'est plus identifié précisément y compris dans le dictionnaire « sérieux » de Beaussier. Cette forme amazighe serait déjà largement remplacée à cette époque par les signifiants arabes de ce référent qu'on retrouve bien dans le même Beaussier :

- *xeršef*, pl. *xrāšef*, s. m. cardon, artichaut sauvage, *cynara cardunculus* (163).

Et c'est le seul attesté dans Ben Sedira : cardon, *xuršef* (77). L'artichaut y est attesté *qernūn* : artichauts (33). Eu égard à toutes ces données, il ne fait donc aucun doute quant à l'origine amazighe de ce lexème.

9. ***lgerğuma*** : *kayen ši nās huma huma, ki leesel f(e) lgerğūma ; kayen wāhed xwrin, qebbād rrwāḥ wala huma* « il y a des personnes qui restent eux-mêmes, et sont comme du miel dans le gosier ; il y en a d'autres l'ange de la mort leur est préférable » (Douar 73).

Ce signifiant n'est pas connu en arabe classique. Son signifié y est dénommé surtout : *ḥanğara*, *ḥulqūm*, *ḥalaq*.²² Il est attesté dans le Beaussier :

- *gerğūma*, pl. *grāğem*, s. f. : gorge, gosier (535).

On le retrouve par contre très largement attesté dans les parlers amazighs du nord :

- Kabyle : *ageržum* (u), *igeržumen*//Gorge. Arrière-gorge. Œsophage. Mm *ugeržum*, femme qui mange beaucoup ou criarde [...]. *Tageržumt* (tg), *tigeržumin* (tg)//Même sens que le précédent [...] (Dallet 274).
- Chaoui : gorge : [...] *ageržum*, pl. *igeržyam* [...] (Huyghe 314).
- Chleuh : gorge : *ageržum* (u) ; pl. *igeržumen* [...] (Destaing 143).
- Tamazight (Maroc central) : *ageržum* (u), *igeržumn* = gorge, arrière-gorge, œsophage [...] (Taifi 167).
- Tarifit : *tageržunt* (tg-) nfs., pl. *tigeržunin* [...]//gosier, gorge ; pomme d'Adam. V. *tayaržunt* (Serhoual 2002 : 136). Ici il s'est produit une assimilation par le lieu d'articulation de la bilabiale *m* en apicale *n* : c'est une anticipation articulatoire de l'apicale *t*.²³

Ce lexème, avec notamment celui de *belfekrūn* (voir ci-dessus), utilisé surtout sous la forme *fekrūn*, demeurent jusqu'à aujourd'hui bien vivants dans les dialectes arabes algériens et reconnus comme emprunts à l'amazighe par plusieurs auteurs. Deux d'entre eux ayant traité des emprunts de l'arabe algérien à d'autres langues, mentionnent les deux lexèmes dans des listes, sans donner d'autres précisions : *fəkrūn* (pl. *fkārən*) « une tortue »/*gəržūma* (pl. *grāžəm*) « gorge » (Guella 82). [fakɾo:n] n. fém. « tortue »/[gerʒume] n. fém. « gorge » (Moumni 49).

²² La permanence de la pharyngale *ḥ* dans ces dénominations désigne bien ici le référent dont le pharynx fait partie. La consonne *g* aussi, articulée comme une vélaire, désigne bien la partie antérieure de la gorge, d'où sa présence dans beaucoup de langues pour désigner ce référent.

²³ C'est un phénomène courant en amazighe : *tamemt/tammemt/tamimt*... « miel » (Kabylie orientale, tamazight...) *tament/tamment*... (Kabylie occidentale, touareg...).

10. **Lheġġāla** : *šarṭ leāzeb ela lheġġāla* : *welli ēāzeba ew naxud-k* « *šarṭ al ēāzib ēala ttayyib* : *arġiei bakren atazawwaġu-ki* » (Boutarene 78) [la condition du célibataire à la veuve : devenez célibataire et je vous épouserai].

Ce signifiant n'est pas attesté en arabe classique. Son signifié y est dénommé surtout *aṛmala* ou *tayyib*. Il est en revanche bien connu en arabe maghrébin, en particulier algérien, où il est toujours vivant. Il est attesté dans Beaussier et Ben Sedira avec même le masculin *heġġāl* qui ne serait plus utilisé dans les parlers d'aujourd'hui :

- *heġġāl*, pl. *heġġālīn* adj. m. : pas marié après l'avoir été, homme. *Heġġāla*, pl. *heġġālāt* et *hġāġel* adj. f. : femme sans mari, veuve ou divorcée, privée d'époux. *Theġġel*, être privé d'époux, femme (Beaussier 703).

Des formes proches sont attestées dans plusieurs parlers amazighs du nord :

- Kabyle : *ġġel* [...] *tuġġla*//être veuf. *Aġġal* (*wa*), *uġġal* (*wu*)//veuf (peu employé). *Tagġalt* (*ta*), *tuġġal*/*tuġġalin*//veuve [...] (Dallet 365).
- Chaoui : veuf : *ažžal*, pl. *užžal*. Devenir veuf : *žžel*, hab. *težžal*. Veuve : *tažžalt*, pl. *tužžal*. Devenir veuve : *žžel*, h. *težžel* (Huyghe 734 et suiv.)
- Tamazight (Maroc central) : *tadžalt*, *tidžal* = veuve [...]. *adžal* (*wa*), *idžalen* = veuf (emploi rare) (Taifi 311).
- Tarifit (rifain oriental) : *adžal*, n. m. sing. ; pl. *idžalen* ; f. *tadžalt* ; *tidžal*, *tidžalin* = veuf, divorcé. *Tadžalt*, n. f. sing. = jeune fille qui a perdu sa virginité [...] (Rahhou 53).

Dans le parler d'Ayt Seghrouchen du Maroc central, couvert par le dictionnaire de Taifi (p. II), il y a un développement « généralisé du *g* en *ž* », phénomène connu aussi, mais moins généralisé, dans d'autres parlers zénètes et orientaux (Kossmann 137). Le signifiant de tamazight (Maroc central) et du rifain oriental *tadžalt* serait intermédiaire entre les formes de l'arabe dialectal, du kabyle occidental et chaoui et celle du chleuh et du kabyle oriental qui serait étymologique :

- Chleuh : veuve : *tadgalt* (*ta*) ; pl. *tadgalin* (*ta*) (Destaing 293).
- Kabylie orientale : *adgal* (*u*) [...]//*win izewġen ibra ney temmut-as tmeṭṭut* [qui est marié et a divorcé ou a perdu sa femme] [...] *tadgalt* (*tudgal*) NT. [féminin] SG. [pl.] *idgalen* (Bouamara 121).
- Kabylie extrême-orientale (Aokas) : *tadgalt* (*te*-/*tidgalin* (*te*-) n. f. : « veuve ; célibataire » [...] *adgal* (*u*-/*we*-/*idgalen*) n. m. : « célibataire, célibataire endurci (péj.) » [...]. *Tibudgelt* (*tb*-) n. f. : « célibat, viduité, veuvage [...] (Berkai 251).

La consonne affriquée alvéolaire sonore *ğ* de la première variante, celle de l'arabe et certains parlers amazighs, serait le résultat d'une assimilation réciproque entre l'apico-dentale *d* et la palato-vélaire *g* de la deuxième variante, selon la formule : $xy > z$, *z* étant le résultat d'une assimilation réciproque consistant en un échange de traits phoniques ou un amalgame aboutissant à un son intermédiaire entre *x* et *y* selon le principe d'économie articulatoire : le lieu d'articulation du *ğ*, à savoir les alvéoles, étant intermédiaire entre celui de la dentale *d* et de la palato-vélaire *g*. Les deux sont occlusives et sonores, le *ğ* étant aussi une occlusive sonore. C'est un type d'assimilation qui n'est pas rare en amazighe (voir ici § 4.). Voici un exemple quasi identique de lexèmes très vivants dans cette langue : *eṭker*²⁴ « remplir de [...] être rempli de [...] se remplir de [...] » du touareg (Foucauld 270) qui donne *ččar* en kabyle (Dallet 103), en chaoui (Huyghe 587)... La dentale *t* et la palato-vélaire *k*, mêmes lieux d'articulation que les précédentes (*d* et *g*), étant ici des sourdes, elles se sont amalgamées en *č* alvéolaire (intermédiaire et même lieu

²⁴ En chleuh, c'est une forme qui serait le produit d'une interversion (les deux consonnes étant en contact, alors qu'elles sont séparées par d'autres sons dans le cas d'une métathèse) : *ktur* « remplir » (Destaing 245).

l'articulation que ġ) et également sourde. *Isker* « ongle » dans certains parlers (chleuh, touareg...) évolue en *iccer* dans d'autres (kabyile, chaoui...), etc.

La laryngale sourde *h* de la forme arabe *heġġāla* serait le résultat d'un affaiblissement de la dentale *t* de *taġġalt* en *h*. C'est un phénomène très connu dans certains parlers amazighs tels que le chaoui ou le chenoui (de Tipaza) où ce lexème serait prononcé plutôt *haġġalt*.²⁵ Ce serait probablement la forme empruntée par l'arabe ou même une évolution interne à celui-ci. La forme verbale *theġġel* dériverait donc, le cas échéant, de la forme nominale.

Voici un tableau récapitulatif des résultats :

Lexème de l'arabe dialectal	Son équivalent en arabe classique	Forme étymologique en amazighe
<i>belfekrun</i> « tortue » < <i>fekrūn</i> < pl. <i>fkāren</i> , dérivation par analogie (<i>merkūb</i> , pl. <i>mrākeb</i>)	<i>sulahfāt</i>	< <i>ifekran</i> pl. < <i>ifker</i> sing. <i>bel-</i> : préfixe expressif
<i>berzezzu</i> « guêpe » (<i>rzazzi</i> , <i>tarzazzi</i> autres variantes) (<i>buzenzel</i> et <i>buzenzen</i> autres signifiants en Arabe algérien)	<i>dabbūr</i> , <i>zunbūr</i>	< <i>arzaz</i> , <i>arzuḥ</i> , <i>irzezzi/irzezzi</i> « guêpe » très largement attesté dans les parlers septentrionaux. < ? <i>aberzezzu</i> « criquet » (kabyile sud du Djurdjura à l'est de Tuviret/Bouira) <i>ber-</i> : préfixe expressif
<i>elmāzuzi</i> « dernier-né » En dialectal : <i>māzuzi</i> « semé tard, blé, etc. tardif ; dernier-né » (Beaussier, 1887)	Glosé en arabe classique.	< <i>mmuz</i> (tamazight) « être tardif (culture, fruit, labour). = être dernier-né ; naître tardivement... » > <i>amazuz</i> (antonyme de <i>amenzu</i> < <i>nzu</i> « être précoce, arriver tôt, de bonne heure. Faire en priorité [...] » < <i>muzzi</i> « effectuer des labours tardifs ; avoir un enfant tardivement, à un âge avancé (parents). Etre enceinte à un âge avancé (femme).
<i>yezḥ</i> (<i>lyezḥ</i>) « croquer ; ronger... »	<i>maḍaya</i> (<i>al maḍyu</i>)...	< <i>yezḥ</i> (parlers du nord) « croquer, mordre, grignoter, ronger... » < <i>egzeḥ</i> (touareg) « croquer... ». <i>y</i> < <i>gḥ</i> par assimilation réciproque (v. § 4. et 10. pour d'autres exemples)
<i>nāyef</i> « laisser... »	<i>qāṭaea</i> , <i>taxalla</i> <i>ēala</i> , <i>taraka</i> . Même en dialectal : <i>xelli</i> , <i>trek</i> (Beaussier et Ben Sedira)	< <i>anef</i> « laisser... » > <i>anaf</i> , <i>annuf.../ssinef</i> > <i>asinef</i> ... champ dérivationnel important et très large attestation dans les parlers septentrionaux.
<i>zerdāb</i> « fosse ; précipice, abîme... »	<i>ḥufra</i> , <i>nafaq</i> « fosse » <i>huwwa</i> , <i>fuġġa</i> « abîme.. ». Ce sont ces formes, <i>ḥufra</i> et <i>hāwya</i> , qui sont attestées déjà en 1910 dans Ben Sedira. <i>zerdāb</i> n'y est pas.	< <i>zerdeb</i> « tomber dans une fosse, un précipice... » > <i>azerdab</i> « fosse ; précipice, abîme... » < (<i>d</i>) <i>derbez</i> « tomber dans un trou, se précipiter... » > <i>aderbuz</i> , <i>taderbuzt</i> « trou ; précipice... »/s <i>derbez</i> > <i>asderbez</i> ...

²⁵ Voir un poème de Omar Imekraz en hommage à Matoub Lounès où il utilise le mot *haġġalt* au sens de « veuve ». URL : <<https://www.facebook.com/watch/?v=3069172730006031>>.

tikkūk « coucou »	<i>waqwāq</i>	< <i>aḍekku</i> « coucou ; mouche (simulée ?) qui, au printemps, pique les bovins et les fait galoper jusqu'à perdre haleine » (tamazight) > <i>ḍḍikkuk</i> > <i>(t)ṭikkuk</i> « coucou » > <i>ṭtukkek</i> > <i>ṣtukkek</i> ...
tāfqa « artichaut (sauvage) » (<i>tāfya</i> , autre variante attestée dans Beaussier, mais non identifiée précisément).	<i>xeršūf, xuršef</i> . Ce sont déjà aux XIXe les formes attestées dans Beaussier et Ben Sedira.	< <i>tafya</i> « artichaut (sauvage)... » (chleuh et rifain)/ <i>tifyut</i> (tamazight)/ <i>tifeywett</i> (kabyle, chaoui). Très largement attesté dans les parlers septentrionaux et toujours vivant.
lgerğuma « gorge, gosier »	<i>ḥanğara, ḥulqūm, ḥalaq</i>	< <i>ageržum, tageržumt tageržunt</i> « gorge, gosier, arrière-gorge, œsophage... ». Très largement attesté dans les parlers du nord.
Lheğğāla « veuve, divorcée »	<i>aṛmala, tayyib</i>	< <i>hağğalt, tağğalt, tadžalt</i> « veuve, divorcée »/ <i>ağğalt, adžal</i> « veuf, divorcé... » < <i>adgal/tadgalt</i> (chleuh, kabyle (oriental, extrême-oriental)) : ḡ < <i>dg</i> par assimilation réciproque (v. § 10.)

Conclusions

Trois conclusions, au moins, peuvent être tirées de cette étude :

1-Nous avons constaté *a posteriori* en arrivant aux conclusions, que les emprunts que nous avons traités ici ne concernent pas un domaine précis du lexique, mais appartiennent à plusieurs champs sémantiques : les animaux, les plantes, le corps humain, la parenté, l'agriculture et même des formes verbales relevant du vocabulaire élémentaire : *nāyef* « laisser... » et *yezḥ* « croquer... ». Deux hypothèses au moins pourraient être émises pour expliquer ces faits :

- que l'amazighe soit le substrat à partir duquel se serait constitué, par transformations successives et continues, le dialectal actuel qui s'arabiserait de plus en plus en se « désamazighisant » (v. ci-dessous 2.)
- ou que l'amazighe soit un superstrat qui semble, le cas échéant, avoir tellement dominé²⁶ à une certaine période le dialectal algérien que ses emprunts, en particulier lexicaux, mais pas seulement, auraient touché tous les compartiments de ce dernier, y compris le vocabulaire élémentaire.

2-Des dix emprunts traités ici, une bonne partie serait aujourd'hui largement archaïque. Il y aurait même des archaïsmes de troisième degré (Berkai 2015), c'est-à-dire des signes linguistiques dont il ne resterait, dans beaucoup de parlers, que les signifiants, conservés dans des énoncés anciens comme les proverbes,²⁷ les signifiés étant perdus depuis un certain temps. *Nāyef* « laisser... » n'est même pas attesté dans le dictionnaire sérieux du XIXe siècle de Beaussier, *zerdāb* « fosse ; précipice... » non plus dans celui de Ben Sedira du début du XXe où ce sont déjà les formes de l'arabe classique exclusivement qui y sont attestées : *ḥufra* « fosse » et *hāwya* « précipice ». *Ttāfqa* (< *tafya*) « artichaut (sauvage) » en est un autre exemple édifiant. Sa supplantation par son

²⁶ Dans une étude consacrée aux emprunts concernant le champ lexical de l'agriculture dans les parlers amazigh et arabe du Piémont de Beni-Mellal au Maroc, Saïd Bennis (1998) constate que ces emprunts se font dans une seule direction : de l'amazighe vers l'arabe (de Beni-Mellal), et explique ce résultat par la prépondérance des Amazighs dans le domaine de l'agriculture.

²⁷ Qu'on retrouverait aussi en toponymie, anthroponymie ou dans tout texte ou discours ayant une certaine profondeur historique.

équivalent en arabe classique, attesté dans Beaussier (*xeršef*) et Ben Sedira²⁸ (*xuršef*), seul attesté dans ce dernier, semble avoir commencé au moins dès la deuxième moitié du XIX^e siècle (v. § 8.). « L'arabisation » n'a donc pas repris manifestement avec l'indépendance de l'Algérie, après s'être « interrompue » avec le départ des Turcs, mais s'est poursuivie, et même de plus belle, à l'époque coloniale française.²⁹

3-Si le touareg, moins exposé à l'influence des différentes langues ayant séjourné en Afrique du nord, est connu pour son caractère conservateur et vient même de le confirmer ici en conservant la forme ancienne du verbe *yezẓ* « croquer... » des parlers septentrionaux, à savoir *egzeẓ* (§ 4.), le tamazight (du Maroc central) est moins connu pour cette qualité. Pourtant, des neuf autres formes, communes aux parlers du nord, deux conserveraient leurs étymons dans ce parler : *mmuẓ* (*mmuẓi*) « être tardif (culture, fruit...) ; être dernier-né, naître tardivement... » ayant donné *amazuz* « dernier-né... », connu dans les autres parlers et en arabe dialectal (*māzuẓi*) et *aḍekku* « coucou ; mouche qui pique les bovins... » qui aurait donné (*t*)*tikkuk* des autres parlers et du dialectal algérien.

Bibliographie

- Almaany. Dictionnaire arabe en ligne.* URL : <<https://www.almaany.com/ar/dict/ar-ar/>>.
- Almaany. Dictionnaire français-arabe.* URL : <<https://www.almaany.com/fr/dict/ar-fr/>>
- Beaussier, Marcelin. *Dictionnaire pratique arabe-français contenant tous les mots employés dans l'arabe parlé en Algérie et en Tunisie ainsi que dans le style épistolaire, les pièces usuelles et les actes judiciaires.* Alger, Librairie Adolph Jourdan, Imprimeur-Editeur, 1887.
- Belamri, Rabah. *Proverbes et dictons algériens.* L'Harmattan, 1986.
- Bennis, Saïd. « Contact de langues dans le Piémont de Béni-Mellal ». *Plurilinguismes*, n° 16, 1998, pp. 231-251.
- Ben Sedira, Bel Kassem. *Dictionnaire Français-Arabe.* Adolphe Jourdan Libraire-Editeur, 1910.
- Berkai, Abdelaziz. « Quel aménagement de l'emprunt en amazighe ? », *Asinag*, revue de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, n° 3, 2009, pp. 97-109.
- . « Essai d'élaboration d'un dictionnaire tasahlit (parler d'Aokas)-français ». Thèse de doctorat, 3 volumes, Université de Tizi-Ouzou, 2014.
- . « L'archaïsme linguistique : un essai d'identification en berbère (kabyle) ». Yacine, Tassadit (dir.) : *Langue et politique en Afrique du Nord.* *Awal*, n°43-44, 2015, pp. 133-144.
- . « Les interférences de l'arabe et du français avec l'amazighe en Algérie : cas du kabyle à la radio Soummam de Béjaïa », *Asinag*, revue de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM), n° 12, 2017, pp. 11-27.
- . « Contact de langues-cultures et équivalence parémiologique : le cas du kabyle et de l'arabe algérien ». *Studii de știință și cultură*, vol. XVIII, n° 2, 2022, pp. 137-147.
- Bouamara, Kamal. *Issin : Asegzawal n teqbaylit s teqbaylit (Dictionnaire kabyle).* L'Odyssée, 2017.
- Boutarene, Kada. *الامثال الشعبية الجزائرية [Proverbes populaires algériens].* Office des Publications Universitaires, 1987 [en arabe].
- Brosselard, Charles et Sidi Ahmed Ben El Hadj, Ali, imam de Bougie. *Dictionnaire français-*

²⁸ Le dictionnaire de Ben Sedira serait terminé au moins en 1886 date de la signature de sa préface par l'auteur du dictionnaire lui-même.

²⁹ « Dès le début de la mise en place des institutions françaises, il est utilisé [l'arabe] par l'administration, notamment la justice, et largement enseigné dans le système éducatif public et privé (...). Ce rôle de vecteur de l'arabisation qu'a joué la colonisation ne se réduit pas aux retombées objectives d'une intrusion déstabilisatrice : il y a bien en cette matière une intervention volontaire de l'autorité française » (Chaker 214).

- kabyle (dialecte écrit et parlé par les Kebaïles de la division d'Alger)*. Composé par ordre de M. le ministre de la Guerre, Imprimerie Royale, 1844.
- Chaker, Salem. *Imazighen ass-a d uzekka. Berbères aujourd'hui et demain*. KOUKOU Editions, 2022.
- Chériguen, Foudil. *Les mots des uns, les mots des autres : le français au contact de l'arabe et du berbère*. Casbah Editions, 2002.
- Cortade, Jean-Marie avec la collaboration de Mammeri, Mouloud. *Lexique français-touareg (inverse du dictionnaire touareg-français de Ch. De Foucauld)*. Centre de Recherches sur l'Action Politique en Europe/Arts et Métiers Graphiques (CRAPE/AMG), 1967.
- Dallet, Jean-Marie. *Dictionnaire kabyle-français (parler des At Mangellat, Algérie)*. Société d'Études Linguistiques et Anthropologique de France (SELAF), 1982.
- De Foucauld, Charles. *Dictionnaire touareg-français*, T. I, II, III, IV. Imprimerie nationale de France, 1951.
- Destaing, Emile. *Vocabulaire français-berbère, tachelhit du Sous*. Leroux, 1938.
- Douar, Fakira-Wassila. *Lemtouls enta' z'men (Proverbes anciens)*. Textes choisis par Mme Douar Fakira-Wassila et traduits par M. Amine Mehrez, éditions El Dar El Othmania, 2013.
- Guella, Noureddine. « Emprunts lexicaux dans les dialectes arabes algériens ». *Synergies Monde arabe*, n° 8, 2011, pp. 81-88.
- Haddadou, Mohand-Akli. « Structures lexicales et signification en berbère (kabyle) ». Thèse de 3^{ème} cycle de linguistique s. la dir. de S. Chaker, Université de d'Aix-en-Provence, 1985.
- . *Dictionnaire des racines berbères communes. Suivi d'un index français-berbère des termes relevés*. Haut-Commissariat à l'Amazighité, 2006/2007.
- . *Dictionnaire de Tamaziɣt (parlers de Kabylie)*. Editions BERTI, 2014.
- Huyghe, le Père Gustave. *Dictionnaire français-kabyle*. Malines (Belgique), 1902-1903.
- . *Dictionnaire kabyle-français*. Deuxième Edition, Imprimerie Nationale, 1904.
- . *Dictionnaire français-chaoui*. A. Jourdan, 1906.
- Imekraz, Omar. Poème en hommage à Matoub Lounes. URL : <<https://www.facebook.com/watch/?v=3069172730006031>>.
- Kerras, Nassima et Baya E., Moulay Lahssan. « Les proverbes algériens et les proverbes arabes : une étude sociolinguistique et parémiologique ». *Paremia*, n° 27, 2018, pp. 187-200.
- Kossmann, Maarten. *Essai sur la phonologie du proto-berbère*. Rüdiger Köppe, 1999.
- Lentin, Jérôme et Catherine Taine-Cheikh. *A propos de Maarten Kossmann : The Arabic Influence on Northern Berber*. Compte rendu d'un travail de synthèse, 2017. URL : <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01809815>>.
- Mackey, William Francis. "Bilingual Interference : Its Analysis and Measurement", *Journal of Communication*, Volume 15, Issue 4, 1965, pp. 239-249.
- Mammeri, Mouloud. *Inna-yas Ccix Muhend. Cheikh Mohand a dit*, édité à compte d'auteur, 1990.
- Masson, Michel. *Langue et idéologie : Les mots étrangers en hébreu moderne*. Éditions du CNRS, 1986.
- Méniche, Abdelmalek. *Asegzawal n tmaziɣt. Dictionnaire Amazigh (Tamazight-Français)*. Editions Asirem, 2013.
- Moumni, Yaâkoub. « Intégration phonologique et morphologique des emprunts français en arabe dialectal algérien ». Thèse de doctorat, Université Mohamed Khider de Biskra, 2018-2019.
- Ounissi, Mohamed Salah. *Dictionnaire Chaoui-Français-Arabe*. ENAG Editions, 2003.
- Rahhou, Rachida. *Dictionnaire berbère-français parler des Beni-Iznassen (nord-est du Maroc)*. Thèse de doctorat, option : linguistique, vol. I, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fes, 2004-2005.
- Serhoual, Mohamed. « Dictionnaire tarifit-français ». Thèse de doctorat d'Etat ès lettres, option : linguistique, s./dir. de F. Bentolila et M. Taïfi, Université Abdelmalek Essaâdi,

2002.

Taïfi, Miloud. *Dictionnaire tamazight-français (parlers du Maroc central)*. L'Harmattan-Awal, 1991.

Tilmatine, Mohand. *Substrat et convergences : le berbère et l'arabe nord-africain. estudios de dialectologia norteafricana y andalus*, 4, 1999, pp. 99-119.

Tournier, Jean. *Précis de lexicologie anglaise*. Nathan, 1988.

Annexe

L'alphabet utilisé pour la transcription de l'amazighe, de l'arabe classique et algérien.

Lettres de l'alphabet utilisé	Équivalent en Alphabet Phonétique International (API)
a/ \bar{a} ³⁰	a/a:
i/ \bar{i}	i/i:
u/ \bar{u}	u/u:
b	v/ β /b
š	ʃ
č	tʃ (affriquée alvéolaire sourde)
d	d
\underline{d}	ð (interdentale sonore fricative)
\underline{d}^s	ð ^s (dentale fricative sonore pharyngalisée)
f	f
g	ʝ/ɟ (palatale sonore fricative/occlusive)
ğ	ɟʒ (affriquée alvéolaire sonore)
h	ɦ (laryngale fricative sonore)
\underline{h}	ħ (pharyngale fricative sourde)
ž	ʒ
k	ç/c (palatale sourde fricative/occlusive)
l	l
m	m
n	n
q	q (uvulaire occlusive sourde)
©	© (vélaire/uvulaire fricative sonore)
r/ \bar{r}	r/r ^s (vibrante pharyngalisée)
s/ \bar{s}	s/s ^s (sifflante sourde pharyngalisée)
t	t
\underline{t}	\ (interdentale sourde fricative)
\underline{t}^s	t ^s (dentale occlusive sourde pharyngalisée)
w	w
x	x (vélaire/uvulaire fricative sourde)
y	j (semi-voyelle palatale)
z	z
\underline{z}	z ^s (sifflante sonore pharyngalisée)
ε	ʕ (fricative pharyngale sonore)
ʔ	coup de glotte ou <i>hamza</i> (occlusive glottale sourde)

³⁰ Les voyelles longues \bar{a} , \bar{i} , et \bar{u} ainsi que les interdentes \underline{d} et \underline{t} sont notées uniquement dans la transcription de l'arabe.